



Trèbes.

N°14/2025

FOLIO 26

**ARRÊTÉ MUNICIPAL
PORTANT OUVERTURE D'UN
ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC**

MAGASIN SUPER U

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TRÈBES

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'article R123-45 du Code de la Construction et de l'Habitation ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public dans l'arrondissement de Carcassonne émis le 15 janvier 2025, lors de la visite périodique de SUPER U, sis rond-point de l'Europe – 11800 TRÈBES ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le Maire de TRÈBES déclare le magasin SUPER U, sis rond-point de l'Europe – 11800 TRÈBES, ouvert au public en qualité d'établissement de type M reclassé en 3^{ème} catégorie.

ARTICLE 2 : Monsieur le Maire de la commune de Trèbes, Monsieur le Directeur général des services, Monsieur le Commandant de la communauté de brigades de la gendarmerie de Trèbes et la police municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, une copie sera adressée à la Préfecture de l'Aude.

Trèbes, le 21 janvier 2025

Éric MÉNASSI
Maire de TRÈBES





PRÉFET DE L'AUDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Procès-Verbal de la Commission pour la sécurité contre les risques d'Incendie et de Panique dans les établissements recevant du public Arrondissement Carcassonne

La Commission pour la sécurité contre les risques d'Incendie et de Panique dans les établissements recevant du public Arrondissement Carcassonne s'est déplacée le 15/01/2025 à 15:00, sous la présidence de Monsieur Christophe ARISTIDE, représentant Madame la Directrice de Cabinet de la Préfecture de l'Aude, afin d'effectuer la visite Visite périodique de l'établissement SUPER U - TREBES à TREBES.

Etaient présents avec voix délibératives :

MM. PIEDRA, représentant Monsieur le Maire de TREBES,
Ltn VIALARET Pierre, représentant Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et Secours.

Etaient également présents :

Mme MENASSI, PDG Super U Trèbes,
M. GAUZIEUX, technicien principal, mairie de Trèbes,
M. COMBELLES, technicien SSI Hydralarm,
M. JULIEN, électricien,
M. KUZMA, technicien CHUBB.

Le Président,

Christophe ARISTIDE





PRÉFET DE L'AUDE

Liberté
Égalité
Fraternité

Commission pour la sécurité contre les risques d'Incendie et de Panique dans les établissements recevant du public Arrondissement Carcassonne

Procès-verbal d'avis

Code :	1197
Etablissement :	SUPER U - TREBES
Classement :	Type : M - Catégorie : 3
Effectif autorisé :	Public : 667 - Personnel : 33 - Total : 700
Adresse :	ROND POINT DE L EUROPE
Commune :	11800 TREBES
Dossier :	Visite périodique
Date avis :	15/01/2025

I - REGLEMENTATION APPLICABLE

- Code de la Construction et de l'Habitation.
- Règlement de sécurité annexé à l'arrêté du 25 juin 1980 modifié.
- Arrêté du 25 Juin 1980 modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Établissements Recevant du Public (ERP).
- Arrêté du 22 décembre 1981 modifié portant approbation des dispositions particulières du type M (Magasins et centres commerciaux).

II - DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT

Il s'agit d'un magasin de vente composé :

- d'une surface de vente de 2 000 m²
- d'un étage partiel avec des bureaux communiquant sur des bungalows
- d'un local boulangerie fermé
- de locaux techniques
- d'une réserve à plus de 8 mètres du supermarché

III - AMÉNAGEMENTS/MODIFICATIONS CONSTATÉES

Aucun.

IV – DOCUMENTS PRÉSENTÉS

	Organisme agréé ou technicien compétent ou entreprise	Date de vérification	Observations
Electricité, éclairage (Code du travail)	QUALICONSULT	05/04/2024	ERT : 28 obs dont 4 levées ERP : aucune.
Electricité, éclairage (ERP)			
Eclairage de sécurité			
Installation de chauffage / ventilation / climatisation / réfrigération / eau chaude sanitaire	SERCLIM POLYFROID	10/2024 10/2024	- -
Appareils de cuisson	MARTIN	18/04/2024	-
Portes automatiques	RECORD	27/09/2024	-
Extincteurs et RIA	SICLI	04/10/2024	-
Système de sécurité incendie - alarme (Contrôle annuel)	HYDRALARM	24/09/2024	-
Système de sécurité incendie - alarme (Contrôle triennal si SSI cat. A ou B)	QUALICONSULT	26/02/2024	2 observations levées.
Désenfumage naturel	CHUBB	08/01/2025	-
Formation (Moyens de secours et SSI)	Interne	10/2023	-

V – ESSAIS REALISES LORS DE LA VISITE

Au cours de la visite, les essais suivants ont été réalisés :

Installation testée	Moyen mis en œuvre pour l'essai	Observations	Résultats
Alarme incendie	Déclencheur manuel après coupure électrique	-	Bon fonctionnement
Eclairage de sécurité	Coupure électrique	-	Bon fonctionnement
Issues de secours	Portes automatiques Portes manuelles	-	Bon fonctionnement
Téléphone d'alerte	Appel 18	-	Bon fonctionnement

VI - PRESCRIPTIONS NOUVELLES

1. Lever les observations du rapport de vérification des installations électriques sur la partie code du travail (EL 18).
2. Faire identifier le nom et l'adresse du téléphone d'alerte auprès de l'opérateur (MS 70).
3. Modifier le marquage des BAES au-dessus des issues de secours (CO 42).

Avis de la Commission

La commission de sécurité émet un **Avis favorable** à la poursuite du fonctionnement de l'établissement et au reclassement en 3^e catégorie.

Le Président,

Christophe ARISTIDE